

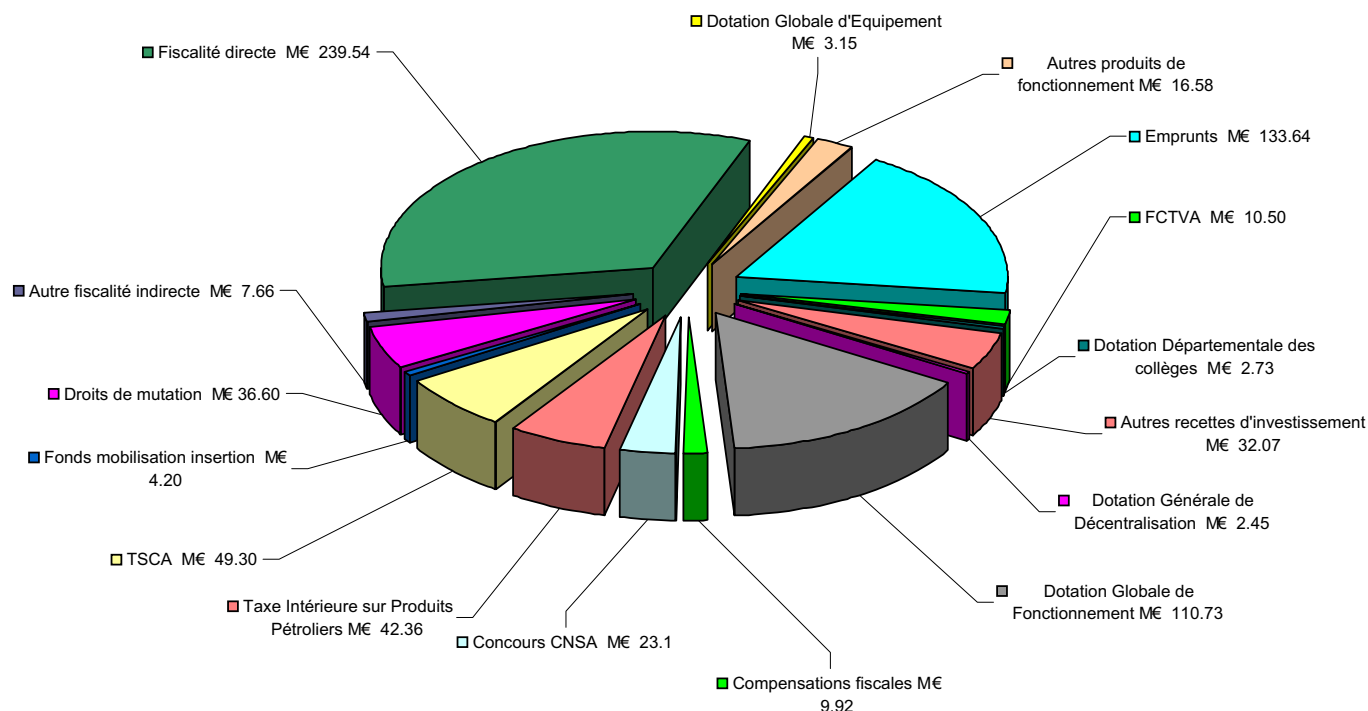
PROJET de budget primitif

2010



PUY-DE-DÔME
CONSEIL GÉNÉRAL

VENTILATION DES RECETTES 724.53 M€



Neutralisation des recettes (idem dépenses) liées aux emprunts revolving et aux renégociations d'emprunts pour : 68.77 M€

TOTAL DES RECETTES 724.53 M€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 542.44 M€

Recettes incluses dans le contrat de stabilité 127.30 M€

Dotation Globale de Fonctionnement	110.73 M€
Dotation Générale de Décentralisation	2.45 M€
Fonds mobilisation insertion	4.20 M€
Compensations fiscales	9.92 M€

Recettes liées aux transferts de charges 114.76 M€

Concours CNSA pour l'APA	17.60 M€
Concours CNSA pour la PCH	5.50 M€
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) liée à la partie ex. RMI du RSA	37.70 M€
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) liée à la partie ex. API du RSA	4.66 M€
Taxe sur les conventions d'assurances et TIPP liées à l'acte 2	39.20 M€
Taxe sur les conventions d'assurances fraction SDIS	10.10 M€

Ressources propres 300.38 M€

Droits de mutation	36.60 M€
Autre fiscalité indirecte	7.66 M€
Fiscalité directe	136.75 M€
Compensation relais TP 2010	102.79 M€
Autres produits	16.58 M€

RECETTES D'INVESTISSEMENT 182.09 M€

Emprunts	133.64 M€
FCTVA	10.50 M€
Dotation Globale d'Equiptement	3.15 M€
Dotation Départementale des collèges	2.73 M€
Autres recettes d'investissement	32.07 M€

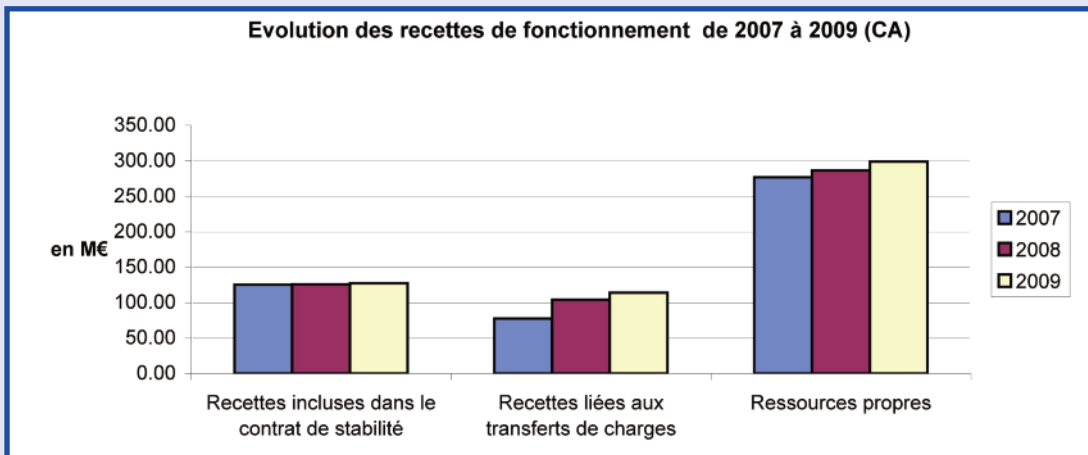
LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Globalement les produits de fonctionnement prévus au projet de BP 2010 s'élèvent à 542.44 millions d'euros. Leur progression au regard du BP 2009 est très faible puisqu'elle est seulement de 0.62%.

- l'évolution des recettes incluses dans le contrat de stabilité (23.5% des recettes de fonctionnement) sont freinées par les lois de Finances 2008, 2009 et 2010.

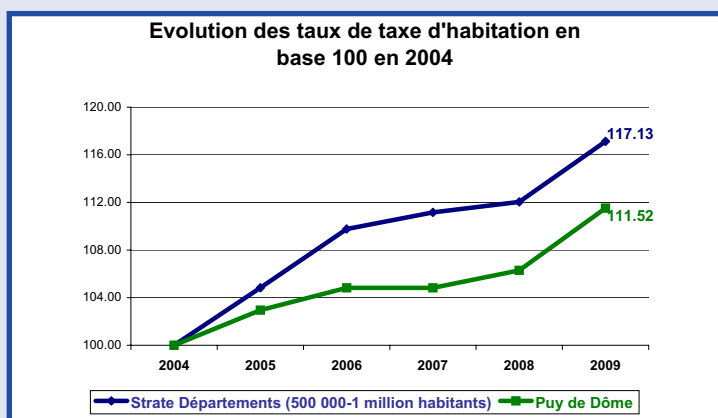
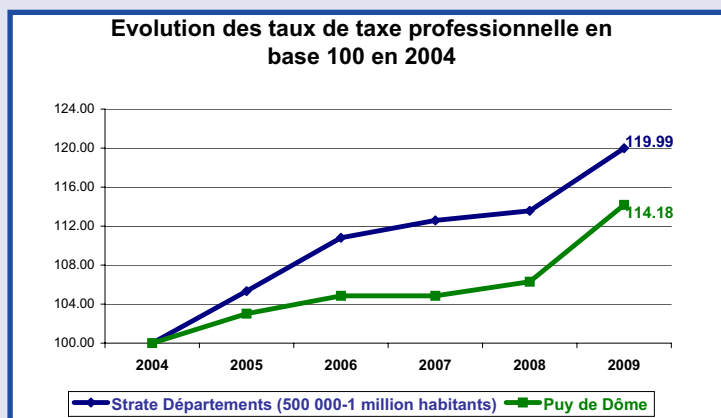
- le taux de couverture des dépenses financées par les recettes liées aux transferts de charges (21.1%) est en diminution constante

- Les ressources propres (55.4%) ne sont pas des recettes pour lesquelles nous sommes pleinement autonomes car notre levier fiscal s'est amoindri (cf réforme de la taxe professionnelle).



FISCALITÉ

Depuis 2004, la pression fiscale dans notre département a toujours été inférieure à la moyenne des départements de la même strate. Malgré tout, nous sommes le seul département auvergnat qui n'augmentera pas le taux de ses impôts directs en 2010. C'est un effort particulièrement important en direction des ménages dans un contexte d'incertitude sur l'avenir de nos ressources.



VENTILATION DES DÉPENSES

DÉPENSES

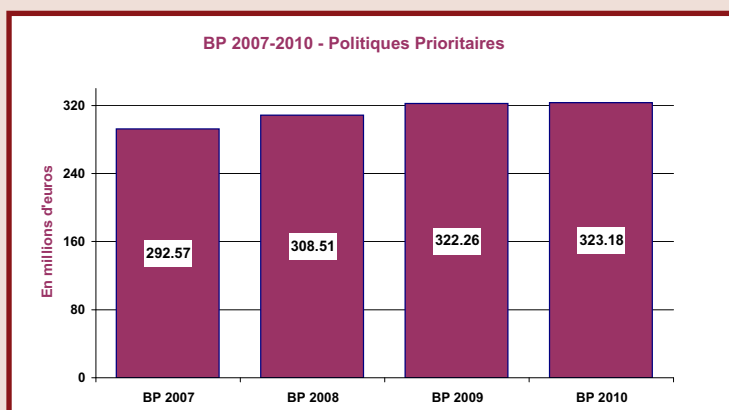
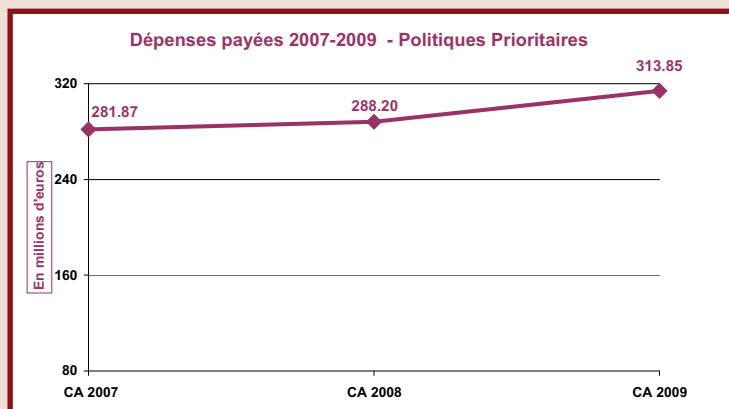
La présentation par bloc de compétences proposée retrace le bilan des réalisations ainsi que les crédits prévus au BP depuis 2007. Pour chaque bloc de compétences, sont présentées : l'évolution des dépenses effectivement payées de 2007 à 2009, l'évolution des crédits inscrits (la définition retenue étant la somme des engagements ouverts c'est-à-dire AP en investissement et CP en fonctionnement). Certaines corrections ont été effectuées notamment l'annualisation des AP triennales (FIC et voirie).

TROIS DOMAINES PRIORITAIRES

au regard de nos choix politiques, trois priorités ont été définies :

- la solidarité sociale et l'insertion
- Éducation/jeunesse
- les politiques territoriales

Ces 3 secteurs ont fait l'objet d'efforts particuliers et la progression des crédits qui leur sont alloués est régulière.



• **Solidarité sociale et insertion** : 264.8 M€

Hausse sensible de notre aide en faveur de l'accès au logement (notamment PLAI), des allocations (55.9M€ pour l'APA, 56.6M€ pour le RSA et 6.8M€ pour la PCH), des aides à l'hébergement (par ex +7.4% en faveur de l'hébergement des personnes handicapées)

• **Education/Jeunesse** : 32.16 M€

Ce budget est fortement lié à la programmation pluriannuelle réalisée sur les grosses opérations dans les collèges qui varie chaque année (le démarrage de grosses opérations est notamment prévu pour 2011). On notera une augmentation sensible des crédits en fonctionnement pour la participation au fonctionnement des collèges publics.

• **Politiques territoriales** : 26.23 M€

Ce secteur est surtout témoin de la création du FIC pour lequel une AP triennale de 36 M€ a été créée. 2010 sera également consacrée à la remise à plat de notre dispositif CLD et des conventions avec les Parcs naturels.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

• **36.79 M€**

Ces dépenses peuvent être qualifiées de facultatives et sont constituées essentiellement de subventions.

La collectivité a choisi de ne pas se désengager totalement des secteurs aidés mais plutôt de réduire certains programmes de subventions en fonction de leur impact sur le développement du tissu local. Les faits les plus marquants sont les suivants :

• **Habitat** : maintien des avances remboursables à l'amélioration de l'habitat au niveau 2009 ainsi que des concours alloués à nos principaux partenaires mais baisse des programmes de réhabilitation et de production neuve.

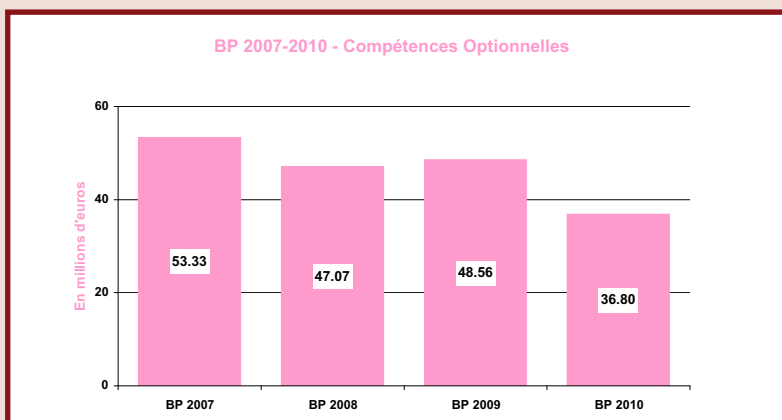
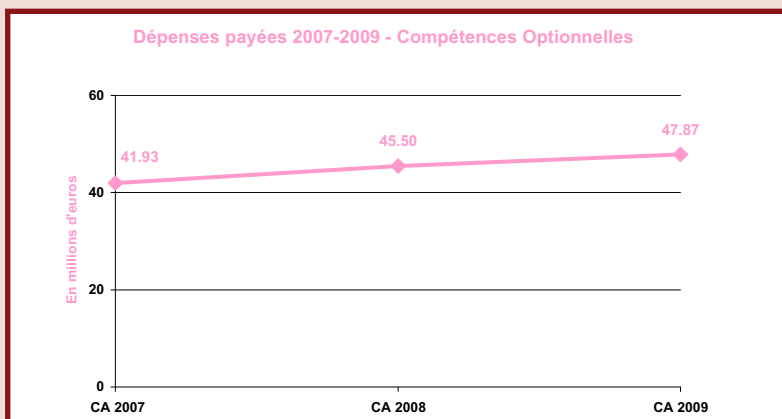
• **Culture** : baisse des crédits du programme DALD mais maintien de la politique sauvegarde du patrimoine non protégé

• **Tourisme** : le budget décline le nouveau schéma touristique à travers 3 fonds (hébergement-restauration, intervention touristique, ingénierie) ainsi que le programme d'aménagement du lac Chambon et l'animation touristique pendant les travaux sur le site du Puy de Dôme.

• **Développement économique** : les contributions au syndicat mixte de la zone de l'Aize et au syndicat mixte de l'aéroport restent inchangées, une réflexion sera engagée en cours d'année sur les aides économiques eu égard à la réforme de la TP.

• **Développement rural et agricole** : le budget consacré à ce secteur est en hausse de 8.3% afin d'honorer les engagements pris dans le cadre de notre politique agricole.

• **Environnement** : le budget concernant l'AEP et l'assainissement est en baisse après les importants efforts réalisés depuis 2004 (+ de 50 M€ d'aides attribuées).



INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

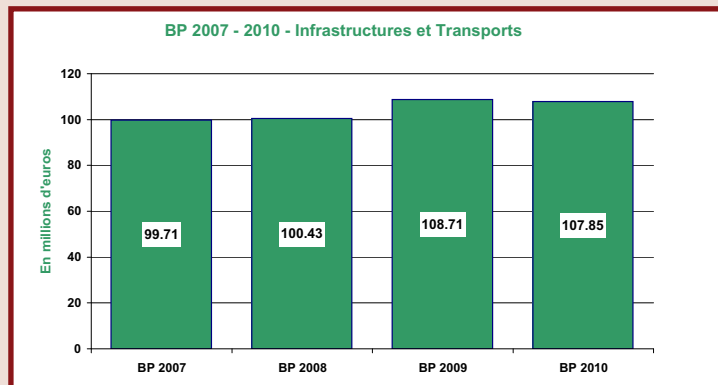
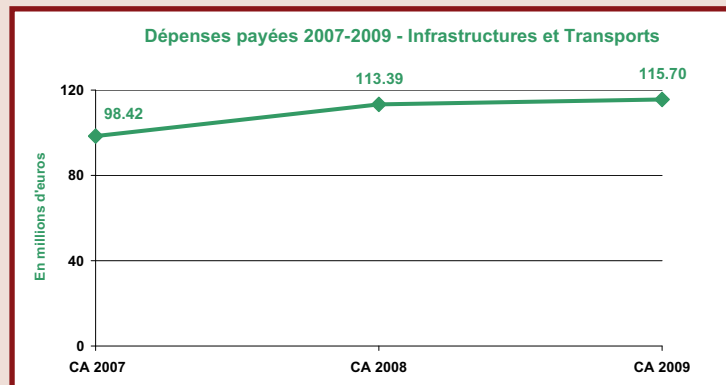
● 107.85 M€

Les politiques concernées sont la Voirie, le Patrimoine Départemental, le Site du Puy de Dôme et les Transports.

Le budget voirie inclut cette année l'engagement d'un nouveau programme triennal de 10 M€. L'accent est également mis sur le renouvellement du parc des véhicules.

La part consacrée au patrimoine départemental est en hausse du fait de l'opération de restructuration du Centre Couthon, des travaux de mise en sécurité de l'Hôtel du Département ainsi que des études en vue de la construction de la Circonscription de Thiers.

Concernant le site du Puy de Dôme, la 1ère tranche des travaux sur le site du temple de Mercure débutera cette année. Les réflexions autour du schéma des déplacements se traduira par une inscription budgétaire lors d'une prochaine session.



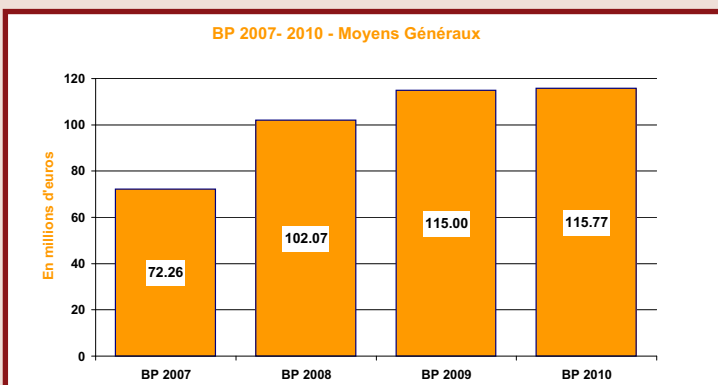
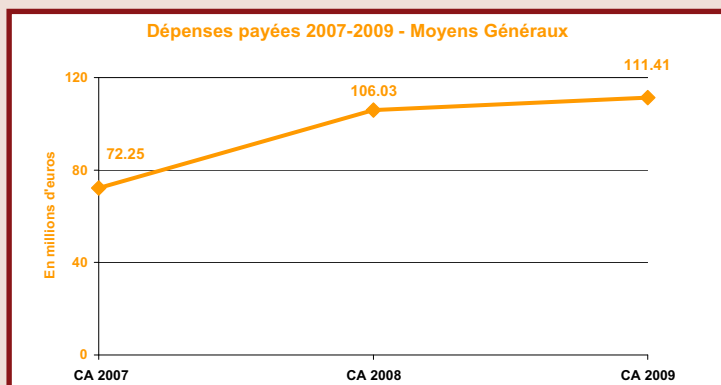
LES MOYENS GÉNÉRAUX

● 115.77 M€

Sans remettre en cause le bon fonctionnement de la Collectivité, la croissance de la masse salariale est limitée à 1.3% (soit un niveau équivalent au taux de croissance prévisionnel de l'inflation).

Le schéma directeur informatique nous a permis de mettre en place une programmation afin de mieux lisser dans le temps le budget de ce secteur.

Dans le domaine de la Communication des économies importantes ont été opérées (-16.2%) afin de prendre en compte le contexte financier actuel.



LES AUTRES DÉPENSES

● 34.17 M€

Ces dépenses intègrent les politiques Sécurité et Finances (Hors Dette).

Concernant la Sécurité, l'évolution de notre contribution au SDIS correspond à l'augmentation prévisionnelle de l'inflation soit +1.2%.

